

Plan d'étude et programme de cours dans la formation post-obligatoire : pour une école jurassienne ouverte au monde, citoyenne et durable
Christophe Schaffter (CS-POP)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement prend très au sérieux les deux questions posées relatives au développement durable et l'éducation à la citoyenneté et y répond ainsi.

D'une manière générale, le Gouvernement entend-il défendre et promouvoir l'éducation au développement durable dans l'école jurassienne, respectivement agir au niveau local et romand afin que les plans d'étude et programmes de cours aillent dans ce sens ? Si oui, de quelle manière va-t-il agir ? Si non, pourquoi ?

Les divisions du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) appliquent les différents plans d'études de la formation générale ainsi que les ordonnances de formation professionnelle. La thématique de développement durable fait maintenant partie intégrante des réflexions lors des différentes révisions.

De plus les divisions du CEJEF ont initié plusieurs actions dans ce domaine.

La division lycéenne a mis en route cette année scolaire le projet "bilan climatique de l'établissement". Le concept consiste à établir un bilan carbone initial (personnel, par classe et pour l'école), de l'analyser et de réaliser des projets pour l'améliorer. Ceci concerne tous les élèves de première année et devrait permettre un suivi des projets sur trois ans au moins.

La division artisanale a lancé diverses réflexions. Différentes idées ont émergé telles que bacs à légumes et à herbes aromatiques, mur végétalisé, exposition de tous les déchets générés durant une semaine, poubelles de tri dans les classes et à l'entrée du bâtiment. Des actions plus ponctuelles seront encore à envisager, comme le calcul de l'empreinte carbone, à l'image de ce qui sera proposé au Lycée cantonal.

La division commerciale a entamé une réflexion menée par des enseignant-e-s et des élèves et un Team « Action Climat Divcom » a été créé pour proposer des actions concrètes à réaliser à titre personnel et/ou dans le cadre de l'école. Durant l'année scolaire 2019-2020, plusieurs projets ont été développés dans le cadre des cours scolaires avec en particulier le projet d'une classe maturité. Cette classe a participé au projet de sauvegarde de la forêt de Boncourt qui a été repris dans le cadre d'un documentaire de la RTS.

La division santé-social-arts aborde la problématique du climat à chaque degré de ses deux écoles dans le cadre des branches actualités et société et développement durable. Dans les plans d'études de l'Ecole de culture générale (ECG) (ancien et nouveau), le développement durable et la problématique du climat sont abordés dans les disciplines de math, de sciences expérimentales et de géographie.

La division technique a initié une démarche sur deux années par une journée dédiée à la réflexion avec les apprenti-e-s et étudiant-e-s. Une année « consommation » et ensuite une année « réalisation ». Durant l'année « consommation », les élèves avec leurs enseignant-e-s se renseignent et visitent des entreprises qui appliquent des concepts écologiques ou visitent des centres de développement « énergie renouvelable ». L'année suivante sera dédiée à la réalisation par les apprenti-e-s de projets « économie d'énergie » et « énergie renouvelable » adaptés et en lien avec la division et/ou le monde industriel qui les entoure.

Par les différentes actions qui viennent d'être mentionnées, le Gouvernement constate que les divisions du CEJEF sont actives concernant la thématique consacrée au développement durable et à la problématique du climat.

De manière plus spécifique dans les divisions du CEJEF, le Gouvernement va-t-il défendre et promouvoir véritablement l'éducation à la citoyenneté en accordant un plus grand nombre de leçons au niveau postobligatoire (société ou IPS) ?

Cet enseignement est donné autant dans le contexte de la formation professionnelle, soit dans les écoles professionnelles que dans celui de la formation générale, soit au Lycée cantonal et à l'Ecole de culture générale.

Dans la formation professionnelle, la matière est traitée dans l'enseignement de la culture générale. Les sujets liés à la politique et au civisme sont traités en profondeur. Cela fait même partie des trois grands piliers du domaine « société ».

Dans la particularité de la formation professionnelle commerciale, le contenu est enseigné dans le cours « économie, droit et société ». A cela s'ajoute des activités parascolaires, des journées et semaines consacrées à des thématiques liées au civisme. Par exemple « La jeunesse débat » avec des discussions sur par exemple l'égalité des genres, les domaines transgenres, la vaccination, le droit de vote à 16 ans.

Dans le cursus de la maturité professionnelle, les questions liées à la politique et au civisme sont aussi traitées en profondeur dans le cadre du cours d'histoire et institutions politiques.

Au Lycée cantonal, l'ordonnance et le règlement qui régissent la formation définissent les objectifs de la formation gymnasiale et mentionnent que les élèves seront aptes à se situer dans le monde naturel, technique, social et culturel où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques. Ils se préparent à y exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société et de la nature. Cet objectif va au-delà de la simple éducation à la citoyenneté et est réalisé de manière transversale dans les plans d'études, en particulier dans les programmes des disciplines histoire, géographie, économie et droit et environnement et société. De plus, le Lycée cantonal organise annuellement une journée en lien avec l'éducation à la citoyenneté avec divers intervenant-e-s d'horizons différents et thématiques différentes. Les règlements sont en début de révision et l'éducation à la citoyenneté sera bien incluse dans les futurs textes.

Le règlement du plan d'étude cadre de l'Ecole de culture générale prévoit un tel enseignement dans la branche d'histoire (les élèves connaissent les principales étapes de l'histoire de l'humanité, y compris celle du peuple suisse, ainsi que les principaux outils utilisés en histoire pour éclairer le présent au niveau des mécanismes politiques, sociaux et économiques, et des développements et conflits qui en résultent), dans la branche de géographie (un objectif est de permettre aux élèves d'appréhender les réalités contemporaines, de leur permettre de saisir les interactions existant entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels) et la branche de droit (l'élève est capable de se comporter dans sa vie personnelle et professionnelle en citoyen-ne lucide et consommateur-trice averti-e, ce qui implique de maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie politique, économique et juridique et d'arriver à comprendre le mode de fonctionnement de l'Etat de droit). Le plan d'étude cadre est actuellement en révision et l'instruction civique et citoyenneté a déjà été ébauchée pour les 3 années de formation dans les disciplines concernées.

Les classes de transition quant à elles sont sensibilisées par exemple à différentes thématiques liées aux votations et à l'environnement.

Le Gouvernement constate que les grilles horaires des institutions de formation postobligatoire du canton du Jura sont déjà très chargées et d'après ce qui est mentionné préalablement, l'éducation citoyenne est abordée de manière substantielle dans les différents cours. Le Gouvernement ne va donc pas augmenter le nombre de leçons en la matière.

Société et citoyenneté sont étroitement liées. Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement jurassien a intégré dans son plan de législature la mise sur pied d'un plan d'action numérique. Celui-ci ambitionne que chaque élève appréhende mieux la société dont la digitalisation est une composante essentielle.

Delémont, le 2 novembre 2021

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître

